



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE

DU 4 AVRIL 2019 A 14H00

***Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l'article 30 du règlement intérieur***

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président, pour tous les points soumis à délibération, à l'exception des votes des comptes administratifs 2018, pour lesquels M. Philippe LAGALLE, 2^{ème} Vice-Président en charge de l'administration et des finances a été désigné Président de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L'EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L'EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L'EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L'EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L'EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	
157	BAYEUX	PAYSANT	Alain	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY - CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY - CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REVET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX-MOYaux	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY - CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYaux	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYaux	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY - CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYEAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY-VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES-MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES-MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIÈRES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIÈRES

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

➤ **Rapport du Président :**

- Présentation des nouveaux représentants ;
- Agenda du Comité Syndical ;
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 février 2019 ;
- Révision des statuts du SDEC ÉNERGIE ;
- Avenant à la convention de branchement ;
- Avenants aux conventions de concessions gaz ANTARGAZ-FINAGAZ – DSP 1 – 2 et 3 ;
- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours.

➤ **Dossiers :**

- Budget principal et 2 budgets annexes : Comptes de gestion, Administratif 2018, Affectation du résultat 2018 et budget primitif 2019.
- Aides et contributions financières 2019 ;
- Barème des extensions de réseaux électriques ;
- Forfaits, tarification et conditions techniques, financières et administratives des compétences à la carte.

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 février 2019.

M. Philippe LAGALLE est, à l'unanimité, désigné pour assurer la Présidence pendant les votes des comptes administratifs, lors desquels le Président sortira de la salle.

2019-02/CS/DB-01 - SUSPENSION DE LA REVISION DES STATUTS DU SDEC ÉNERGIE

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, par 103 voix POUR, 17 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** la suspension de la procédure de ratification des statuts par les membres du syndicat, et ce jusqu'à une échéance ultérieure à la date des prochaines élections municipales ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision, notamment, par l'envoi d'une notification à l'ensemble des collectivités membres du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

2019-02/CS/DB-02 - CONTRAT DE CONCESSION D'ÉLECTRICITÉ : AVENANT À LA CONVENTION DE BRANCHEMENTS

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de branchements proposé ;
- **AUTORISE** le Président à le signer et à le mettre en œuvre ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

2019-02/CS/DB-03 - AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNÉ LE 22 SEPTEMBRE 2005 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 22 septembre 2005 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2019-02/CS/DB-04 - AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNÉ LE 26 OCTOBRE 2007 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 4 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 26 octobre 2007 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

2019-02/CS/DB-05 - AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNÉ LE 26 DECEMBRE 2008 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 26 décembre 2008 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les demandes de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours (3 projets pour un montant total de 108 416,93 €) ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

2019-02/CS/DB-07 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2018

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
- **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.

2019-02/CS/DB-08 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget principal ;
- **DONNE** quitus au Président.

2019-02/CS/DB-09 - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 15 171 386.83 € ;
 - à l'article 1068 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 7 411 557.85 €, dont :
 - 804 118.46 € pour le résultat d'investissement,
 - 6 607 439.39 € pour financer le besoin de financement des restes à réaliser.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-10 - BUDGET PRINCIPAL 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif principal 2019 ; ce budget s'équilibrant à 109 229 531.51 €, dont 50 056 486.83 € en section de fonctionnement et 59 173 044.68 € en section d'investissement ;
- **ACCEPTE** la répartition des subventions proposée pour 2019 ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-11 - GESTION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS – AP/CP

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'une autorisation de programme d'un montant de 35 300 000 € ;
- **VALIDE** la répartition des crédits de paiement ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-12 - BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) - COMPTE DE GESTION 2018

- *Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
- **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.

2019-02/CS/DB-13 - BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

- Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe « EnR » ;
 - **DONNE** quitus au Président.

2019-02/CS/DB-14 - BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) – AFFECTATION DU RESULTAT 2018

- Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget annexe « EnR » 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 5 096.78 € ;
 - à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 1 371 940.55 €.
 - **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-15 - BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) 2019

- Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **VOTE** le budget annexe « EnR » 2019 qui se présente à l'équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement ;
 - **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant

2019-02/CS/DB-16 - BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - COMPTE DE GESTION 2018

- Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
 - **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.

2019-02/CS/DB-17 - BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

- Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*
- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe « MD » ;
 - **DONNE** quitus au Président.

2019-02/CS/DB-18 - BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget annexe « MD » 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 213 713.76 € ;
 - à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 2 878 383.85 €.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Départ de M. Sengded CHANTHAPANYA (pouvoir reçu de M. Laurent MATA).

2019-02/CS/DB-19 - BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget annexe « MD » 2019 qui se présente à l'équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Départ de MM. Nicolas JOYAU, Damien DE WINTER, Serge TOUGARD, Didier ALPHONSE et Jean-Yves HEURTIN.

2019-02/CS/DB-20 - AIDES ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les aides financières et contributions 2019, telles que détaillées en séance ;
- **ACTE** la durée d'application de ces aides et contributions à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2020 ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-21 - BAREME DES EXTENSIONS DE RESEAUX ELECTRIQUES

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le barème pour la facturation des opérations de raccordement des réseaux électriques ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-22 - ECLAIRAGE PUBLIC : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence « Eclairage Public », telles que proposées ;
- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 ;
- **ACTE** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-23 - SIGNALISATION LUMINEUSE : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence « Signalisation Lumineuse », telles que proposées ;
- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 ;
- **ACTE** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-24 - INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES : TARIFICATION ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques », telles que proposées ;
- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 et les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) associées ;
- **ACTE** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant

2019-02/CS/DB-25 - ENERGIES RENOUVELABLES : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Energies renouvelables » pour l'année 2019 ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-26 - RESEAUX PUBLICS DE CHALEUR ET/OU DE FROID : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Réseaux publics de chaleur ou de froid » pour l'année 2019 ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur cette thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2019-02/CS/DB-27 - CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOPTER** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Contribution à la Transition Energétique » pour l'année 2019 ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur cette même thématique ;
- **CHARGER** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 16h30.

Le Président



SDEC
ÉNERGIE

Jacques LELANDAIS